

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21819**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chef de station-service

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)	Président de la CPNE

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3034 - Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motorcycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)

Code(s) NSF :

252w Vente, prospection et négociation commerciales d automobiles et produits connexes, et d accessoires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef de station-service assure les activités concourant à la commercialisation des carburants, accessoires et produits distribués en station-service en appui d'un responsable hiérarchique ou du chef d'entreprise, et assure son remplacement ponctuel en cas d'absence.

Principales activités du chef de station-service :

Les activités d'une station-service s'orientent autour de la boutique (espace de vente), de la piste (distribution de carburant) et des services annexes (station de lavage - gonfleur - aspirateur ...). Dans ce cadre, le chef de station-service a les missions suivantes :

1. Management d'une équipe : il organise, suit et encadre les activités d'une équipe. A cet effet, il est également amené à participer au recrutement et à l'intégration de nouveaux collaborateurs.
2. Déclinaison de la politique commerciale : il organise la promotion des produits et services distribués en station-service selon les orientations commerciales préalablement définies. Le chef de station peut également conseiller les clients sur les produits distribués en station et services annexes (station de lavage - gonfleur - aspirateur ...).
3. Gestion des réapprovisionnements (carburant - marchandises) : pour l'ensemble des produits commercialisés au sein de la station, il réalise un suivi des stocks, effectue les commandes dont il négocie le prix d'achat, réceptionne les livraisons et les stocke.
4. Gestion boutique : il gère les flux financiers des caisses et suit son activité commerciale.
5. Gestion de la maintenance : il suit les activités de maintenance de la station.
6. Prévention des risques et la sécurité en station-service : le chef de station-service veille à la sécurité au sein de la station-service et s'assure du respect des consignes relatives à la prévention des risques professionnels et environnementaux.

Les capacités attestées :

1. Management d'une équipe

Manager une équipe dans le respect du droit du travail en organisant, suivant et en encadrant les activités de ses collaborateurs.

Mener un entretien de recrutement en vue d'intégrer un collaborateur

Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leurs activités

2. Déclinaison de la politique commerciale

Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, de la sécurité et de la réglementation relative à la vente :

Aménager les lieux de vente et mettre en valeur les produits.

Conseiller les clients sur les produits et services de la station en proposant un produit adapté à leur besoin et en argumentant sur les avantages de ce dernier.

3. Organisation des flux financiers et suivi des résultats

Dans le respect de la réglementation en vigueur, organiser les flux financiers des caisses d'une unité de vente

Effectuer le suivi des activités de commercialisation en renseignant les tableaux de bord afférents

Analyser les résultats de l'activité d'un point de vente et proposer des actions

Réaliser le suivi administratif des activités commerciales

4. Gestion des réapprovisionnements

Dans le respect de la réglementation et des procédures en vigueur au sein de la station-service :

A partir du suivi des stocks, identifier les besoins en réapprovisionnement et effectuer une commande afin de garantir la disponibilité des produits

Maîtriser la négociation pour optimiser les conditions d'achats

Effectuer la réception des marchandises en contrôlant qualitativement et quantitativement la livraison afin d'en garantir la conformité et les stocker

Réceptionner une livraison de carburant en contrôlant les volumes livrés afin d'en garantir la conformité

5. Gestion de la maintenance

Assurer le maintien de l'outil de production en état de fonctionnement et de conformité aux règles relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement

6. Prévention des risques et sécurité en station-service

Respecter et faire respecter les règles de sécurité afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes

Réagir en cas d'incidents

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises sont les suivantes :

- une station-service qui porte les couleurs d'une compagnie pétrolière ;
- un négociant en produit pétrolier ;
- une station-service indépendante ;
- un garage automobile ;
- une grande surface (les grandes surfaces ne font pas partie de la branche des services de l'automobile).

Chef de station-service - adjoint au responsable de station(s)-service

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1301 : Management de magasin de détail

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

12 modules:

- 1- Management des activités
- 2- Tutorat
- 3- Relation client station-service
- 4- Promotion des ventes
- 5- Gestion des caisses - niveau 2
- 6- Réapprovisionnement boutique - niveaux 1 et 2
- 7- Technique de négociation d'achats
- 8- Gestion des carburants
- 9- Gestion des équipements - niveau1
- 10- Gestion administrative et comptable
- 11- Prévention des risques et sécurité en station-service
- 12- Environnement professionnel station-service

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).
En contrat de professionnalisation	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé «Certificat de qualification professionnelle Chef de station-service» avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

site A.N.F.A. www.anfa-auto.fr

Lieu(x) de certification :

A.N.F.A.

41-49 rue de la Garenne - CS 80006 - 92315 SEVRES Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Conformément à l'Accord Paritaire du 20 janvier 2004, le CQP a été créé en mars 2006 et renouvelé en janvier 2014.